

AVIS OFFICIELS

BUREAU DE POSTE. MONTREAL, 27 avril 1863. ARRIVEES ET DEPARTS DES MALLES DE MONTREAL.

Table of arrivals and departments of mail ships from Montreal, listing ship names, destinations, and dates.

AVIS DIVERS

MACHINE UNIVERSELLE POUR TORDRE LE LINGE. Cette machine est la plus belle invention de ce siècle...

MACHINE UNIVERSELLE POUR TORDRE LE LINGE. (Continuation of the advertisement for the universal laundry machine).

MEDECINE

R. R. R. A CEUX QUI PENSENT ET A CEUX QUI NE PENSENT PAS. A CEUX QUI NE VUIMENT PAS SE DONNER la peine de penser...

M. C. DION. Prendre la liberté d'annoncer aux Dames et aux Messieurs de Montréal qu'il a transporté son atelier photographique de la rue Notre-Dame...

NAVIGATION

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. MONTREAL ET QUEBEC. LIGNE REGULIERE.

NAVIGATION. (Continuation of the shipping company advertisement, including details about routes and schedules).

AVIS DIVERS

Maison DELLUC et Cie. La plus ancienne maison française de Diogenes et Parfumeries à New-York...

POÊLES DE CUISINE. LES CELEBRES POÊLES DE CUISINE DE P. P. STEWART. Tout en remerciant leurs pratiques...

NAVIGATION

Compagnie de Navigation Canadienne à Vapeur de l'Intérieur. LIGNE DE LA MALLE ROYALE. COMMUNICATION JOURNALIERE.

COMPAGNIE DES VAPEURS OCEANIQUES DE MONTREAL. Sous contrat avec le Gouvernement du Canada pour le transport des Mallets Canadiennes et Américaines.

AVIS DIVERS

CHEMIN DE FER GRAND TRONC DU CANADA. CHANGEMENT DE CONVOIS. LE ET APRES LUNDI, LE 27 COURANT.

GRANDE SALLE A LOUER. CONCERTS, BALS, SALLE DE DANSE. EXERCICE MILITAIRE. M. L. LONGPRE.

HOTEL MAILLARD. Nos. 619 et 621, BROADWAY NEW-YORK. Situé au centre des affaires et dans le quartier le plus élégant.

CHILDS et Cie. Agents généraux. 30 mai.

M. C. DION. Prendre la liberté d'annoncer aux Dames et aux Messieurs de Montréal qu'il a transporté son atelier photographique de la rue Notre-Dame...

BEURRE. BEURRE DU HAIT-CANADA. PREMIERE QUALITE EN TINNETTES. A vendre chez H. BENJAMIN.

BEURRE. BEURRE DU HAIT-CANADA. PREMIERE QUALITE EN TINNETTES. (Continuation of the butter advertisement).

BEURRE. BEURRE DU HAIT-CANADA. PREMIERE QUALITE EN TINNETTES. (Continuation of the butter advertisement).

BEURRE. BEURRE DU HAIT-CANADA. PREMIERE QUALITE EN TINNETTES. (Continuation of the butter advertisement).

REMOUORAGE Haut du Saint-Laurent. On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 25 JUILLET prochain, à midi, les soumissions pour le remouorage de vaisseaux et autres bâtiments...

ALEXANDRE SALARIS HORLOGER et BIJOUTIER. 154, Rue Notre Dame MONTREAL. VIENDRE DE RECEVOIR UN ASSORTIMENT des articles suivants propres pour présent de Noël et du Jour de l'An.

EMPOIS DU CANADA. MM. BENSON et ASPDEN sont les propriétaires de la plus grande fabrique d'Empois du Canada, par conséquent les produits de leur fabrication sont positivement supérieurs à ceux d'importation...

AVIS AU COMMERCE. LIQUEUR DU CANADA. EN CONFORMITE AVEC LES ENGAGEMENTS pris vis-à-vis du commerce de LIQUEUR du Canada dans des annonces publiées...

AVIS. CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL. La prochaine ASSEMBLEE REGULIERE de cette Chambre aura lieu LUNDI, le 15 du mois de JUILLET prochain, à ONZE heures A. M.

AVIS. CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL. (Continuation of the notary chamber notice).

AVIS. CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL. (Continuation of the notary chamber notice).

Livres Nouveaux. Ecrits et discours, Philosophie, Littérature, etc., par le duc de Brigue, 3 vols in-8. \$4 50.

Situation Demandée. Une jeune personne désirerait entrer dans une famille, soit pour prendre soin d'un enfant ou comme femme de chambre.

CUIR A SEMELLE DE NEW-GLASGOW. E. SOUSSIGNE REÇUT MAINTENANT de la Tannerie, du cuir à semelle de la marque favorite ci-dessus, sur lequel il attire l'attention des acheteurs.

AVIS. CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL. (Continuation of the notary chamber notice).

AVIS. CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL. (Continuation of the notary chamber notice).

AVIS. CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL. (Continuation of the notary chamber notice).

FONDERIE: Electrotypic et Stereotypie. 112, RUE CRAIG, MONTREAL. LE SOUSSIGNE INFORME RESPECTUEMENT les IMPRIMERIES CANADIENNES qu'il a pris des arrangements avec M. J. O'BRYEN, de New-York, le fameux ELECTRO-TYPISTE et STEREOTYPISTE...

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS. On exécute à ces ateliers tout ce qui concerne les impressions de livres, brochures, etc., avec goût et à des prix modérés.

LE PAYS.

MONTREAL: Mardi 23 Juin 1863.

NOUVELLES ELECTORALES.

HOCHELAGA.

Nous n'avons pas nos amis la bonne nouvelle que la conscience publique est en partie vengée par la belle majorité de l'hon. M. Dorion obtenue hier sur l'immoralité et la calomnie.

Cette majorité est de 113 pour tout le comté.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Cartier a joué son rôle ordinaire, celui de l'homme perdu à tout sentiment de respect de lui-même.

Dès neuf heures et demie du matin on vit arriver aux abords du poll de la Côte-des-Neiges, une bande d'assommeurs déguillés. M. Cartier sortit du poll et alla donner la main à plusieurs d'entre eux.

Celui-ci se conduisit en véritable enrégimé dans le poll, au point d'insulter des hommes de la respectabilité de MM. Leslie et Valois. Il refusa le vote de M. Leslie, et força M. Valois de sortir du poll pour donner son vote.

La votation marchait à son ordinaire par les amis de M. Dorion, mais on avait vu arriver, vers midi, une seconde bande d'assommeurs, aux quels, comme le matin, M. Cartier est allé donner la main.

Voilà comme l'homme se respecte. Vers deux heures et demie, M. Cartier sortit du poll, alla saluer quelques assommeurs, et leur dit ces mots: "Foutez, foutez le poll."

La-dessus, M. Crevier, maire des tanneries, prévint l'officier rapporteur que M. Cartier était occupé à exciter ses gens pour faire du trouble.

Quelques minutes après cet incident, on vit passer une charrette chargée de manches de haches, venue à par ordre de M. Cartier.

Quelques amis de M. Dorion informèrent le maire et l'officier-rapporteur de ce fait, et ceux-ci allèrent de suite y voir, mais ne purent rejoindre la voiture.

Un quart d'heure après ce dernier incident les assommeurs de M. Cartier, qui se tenaient en partie cachés dans un champ, virent sur instruction de M. Cartier, lancer une grêle de pierres sur les amis de M. Dorion.

Après cela la votation reprit sans plus d'encombre jusqu'à cinq heures.

Une fois la votation close, plusieurs amis de M. Dorion, furieux de voir dans le poll le chef permanent des assommeurs d'élection, commencèrent à s'exciter un peu.

Les amis de M. Dorion n'ont pas molesté, ni empêché de voter ni seul des électeurs de M. Girard, mais le but de M. Cartier, en cherchant à s'emparer du poll, est d'empêcher les amis de M. Dorion de voter librement.

Nous respectons le droit d'autrui, M. Cartier ne songe qu'à violer toute notion de décence et d'honneur par ce qu'il réussit.

Ce défenseur de la religion n'a pas la plus superficielle notion de moralité. Traiter et mépriser tout d'une pièce.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que les deux candidats toriens dans Toronto, sont battus à plate couture. M. McDonald ayant à midi, le 22 jour, une majorité de 121 sur M. Robinson, et M. Smith en ayant une de 238 sur M. Crawford.

Le rédacteur de la Minerve ne pouvant néanmoins citer un seul fait à la charge de M. Dessaulles, essaye de s'en tirer en disant que s'il a été bien informé, M. Dessaulles s'est conduit, quelque part, de manière à faire rougir les gens bien élevés.

Après cela c'était quelque part. Nous sommes le rédacteur de la Minerve de dire et quand M. Dessaulles s'est conduit de manière à faire rougir les gens bien élevés.

Notons toutefois qu'il s'agissait de sa conduite pendant les deux jours de votation. Le rédacteur de la Minerve nous répond en citant la prétendue manière dont M. Dessaulles se serait conduit pendant une séance de la chambre.

Voilà comme le susdit rédacteur explique finement et honnêtement le guet-apens qu'il approuve de si grand cœur. Mais voyez comme l'habile rédacteur songe sérieusement à ce qu'il fait ou dit.

Quant à ce que nous avons dit de la conduite de M. Boucher à la nomination, nous l'avons dit sur le témoignage de personnes qui vont aller donner à Mgr de St-Hyacinthe les preuves de ce que nous avons dit.

M. Boucher a parlé en français et en anglais. Dans son discours anglais, il n'a rien fait autre chose que de conseiller la paix et la tranquillité, mais dans son discours français il a été beaucoup plus loin, et a recommandé M. Bessette en sa qualité de canadien et de catholique.

Pendant que M. Bourgeois parlait en faveur de M. Huntington il l'interrompait d'une manière tellement grossière que celui-ci a du le rappeler à la raison. Cela n'était pas très exemplaire.

Quant la division a eu lieu, M. Boucher est allé se mettre dans l'espace vide qui se trouvait devant lui, et faisait passer les gens du côté de M. Bessette.

Tout cela prouve-t-il que M. Boucher ne se méfiait pas de l'élection? Est-ce ainsi qu'il obéissait aux instructions émanées du dernier concile provincial?

M. Boucher n'a-t-il pas dit aux électeurs ses propres paroles: "Vous connaissez mes opinions politiques, d'ailleurs, ceux qui ne les connaissent pas peuvent venir me les demander." Est-ce ainsi que M. Boucher ne se mêle pas d'élection?

Tous ces écarts de la neutralité, de la position digne et calme qu'un prêtre doit tenir dans sa paroisse sont regrettables, et on n'aurait beaucoup plus à la religion qu'on ne la sert.

[Nous recevons de ce comté la correspondance suivante, que nous croyons devoir publier parce qu'elle contient des faits assez graves que regrettables et aussi pour que nos lecteurs puissent voir combien l'esprit de parti peut aveugler certains hommes et les porter à des actes qui les compromettent, et que souvent ils sont forcés de regretter eux-mêmes plus tard. Nous ne comprenons pas comment, après la lettre pastorale de monseigneur de Montréal, quelques membres du clergé ont pu se montrer aussi violemment hostiles au gouvernement actuel.

Quant on a publié tout un régime de messages pour se tirer d'affaire à propos d'un guet-apens que l'on cherchait à justifier, quelle garantie a le public que la dernière histoire citée, n'est pas mensonge comme tout le reste?

D'ailleurs, voyez la ficelle. M. Dessaulles s'est conduit, dans la galerie des rapporteurs de manière à faire rougir les gens bien élevés. Or, il n'a certainement pas fait rougir les deux amis auxquels il a parlé. S'il l'a fait, qu'on cite leur témoignage. M. Dessaulles les supplie ici de le dire, si M. Gélinas leur en fait la demande, et s'ils le condamnent, il fera de suite d'amples excuses. Mais à part ces deux amis, qui se trouvaient dans la galerie des rapporteurs? Le seul M. Gélinas, qui se pâme d'aise à entendre les bordes de M. Cauchon!

M. Gélinas se trouve donc être le seul homme bien élevé que M. Dessaulles aurait fait rougir! Et voilà un rédacteur qui n'écrit pas une ligne qui ne soit un mensonge qui se proclame lui-même un homme bien élevé!

Tout ce que la Minerve a fait et dit à propos de l'assaut sur M. Dessaulles nous fait le plus grand plaisir. Cela prouve que la Minerve représente, dans le journalisme du pays, le système moral par la calomnie systématique, comme son génie inspirateur, M. Cartier, représente, dans les élections, la masse et le guet-à-pens de la rue. Celui qui justifie l'un peut faire l'autre. On ne justifie l'un qu'après avoir fait et largement pratiqué l'autre. On ne devient pas aussi immoral du premier bond.

Nous sommes aises de voir la Minerve se donner tant de mal pour couvrir le guet-à-pens parce que cela démontre que M. Cartier l'approuve aussi. Si celui-ci n'approuvait pas la défense que fait la Minerve des assommeurs de M. Dessaulles, il l'eût arrêtée d'un mot. Nous ne tenons certes pas M. Cartier pour responsable du premier article de la Minerve en palliation de l'assaut; si a pu n'en pas avoir connaissance; mais nous avons pleinement le droit de lui dire, quand il laisse son organe recueillir amasser mensonges sur mensonges et continuer sur trois ou quatre numéros à piller le guet-à-pens, nous avons pleinement le droit de lui dire qu'il prouve cette palliation et qu'elle entre parfaitement dans ses idées.

Tout cela démontre enfin que le parti, que le chef du parti, qui permettent à leur organe de défendre ainsi ce que tous les honnêtes gens condamnent avec la plus complète indignation, n'ont ni l'un ni l'autre les notions les plus ordinaires de décence et de moralité.

Et nous vous devons à présent que l'on pille, que l'on calomnie, que l'on corrompt tout autour de soi, que l'on viole

les plus saints devoirs, que l'on mette de côté toute constitution, toute loi, toute règle de conscience et de bon sens quand on n'a pas un mot de réprobation contre l'assaut, et quand le chef du parti et le parti lui-même permettent à leur organe de le piller avec des mensonges! Non, rien n'égalait l'immoralité de cette tactique, et la Minerve doit être dorénavant flétri du surnom de "journal du guet-à-pens." Elle représente dans la presse ce que ses amis les assassins représentent dans la société, la lie du vice.

On n'est plus tenu à faire la moindre attention au Courrier de St-Hyacinthe depuis que son rédacteur a consenti avec tant de bonne grâce à être traité comme menteur dans toutes les paroisses du comté de Bagot. Comme il n'a jamais donné la preuve du fait qu'il avait affirmé, pour l'excellent raison qu'il avait affirmé une grossière fausseté, nous le laissons avec la qualification qu'il s'est donnée lui-même.

Quant à ce que nous avons dit de la conduite de M. Boucher à la nomination, nous l'avons dit sur le témoignage de personnes qui vont aller donner à Mgr de St-Hyacinthe les preuves de ce que nous avons dit.

M. Boucher a parlé en français et en anglais. Dans son discours anglais, il n'a rien fait autre chose que de conseiller la paix et la tranquillité, mais dans son discours français il a été beaucoup plus loin, et a recommandé M. Bessette en sa qualité de canadien et de catholique.

Pendant que M. Bourgeois parlait en faveur de M. Huntington il l'interrompait d'une manière tellement grossière que celui-ci a du le rappeler à la raison. Cela n'était pas très exemplaire.

Quant la division a eu lieu, M. Boucher est allé se mettre dans l'espace vide qui se trouvait devant lui, et faisait passer les gens du côté de M. Bessette.

Tout cela prouve-t-il que M. Boucher ne se méfiait pas de l'élection? Est-ce ainsi qu'il obéissait aux instructions émanées du dernier concile provincial?

M. Boucher n'a-t-il pas dit aux électeurs ses propres paroles: "Vous connaissez mes opinions politiques, d'ailleurs, ceux qui ne les connaissent pas peuvent venir me les demander." Est-ce ainsi que M. Boucher ne se mêle pas d'élection?

Tous ces écarts de la neutralité, de la position digne et calme qu'un prêtre doit tenir dans sa paroisse sont regrettables, et on n'aurait beaucoup plus à la religion qu'on ne la sert.

[Nous recevons de ce comté la correspondance suivante, que nous croyons devoir publier parce qu'elle contient des faits assez graves que regrettables et aussi pour que nos lecteurs puissent voir combien l'esprit de parti peut aveugler certains hommes et les porter à des actes qui les compromettent, et que souvent ils sont forcés de regretter eux-mêmes plus tard. Nous ne comprenons pas comment, après la lettre pastorale de monseigneur de Montréal, quelques membres du clergé ont pu se montrer aussi violemment hostiles au gouvernement actuel.

Quant on a publié tout un régime de messages pour se tirer d'affaire à propos d'un guet-apens que l'on cherchait à justifier, quelle garantie a le public que la dernière histoire citée, n'est pas mensonge comme tout le reste?

D'ailleurs, voyez la ficelle. M. Dessaulles s'est conduit, dans la galerie des rapporteurs de manière à faire rougir les gens bien élevés. Or, il n'a certainement pas fait rougir les deux amis auxquels il a parlé. S'il l'a fait, qu'on cite leur témoignage. M. Dessaulles les supplie ici de le dire, si M. Gélinas leur en fait la demande, et s'ils le condamnent, il fera de suite d'amples excuses. Mais à part ces deux amis, qui se trouvaient dans la galerie des rapporteurs? Le seul M. Gélinas, qui se pâme d'aise à entendre les bordes de M. Cauchon!

M. Gélinas se trouve donc être le seul homme bien élevé que M. Dessaulles aurait fait rougir! Et voilà un rédacteur qui n'écrit pas une ligne qui ne soit un mensonge qui se proclame lui-même un homme bien élevé!

Tout ce que la Minerve a fait et dit à propos de l'assaut sur M. Dessaulles nous fait le plus grand plaisir. Cela prouve que la Minerve représente, dans le journalisme du pays, le système moral par la calomnie systématique, comme son génie inspirateur, M. Cartier, représente, dans les élections, la masse et le guet-à-pens de la rue. Celui qui justifie l'un peut faire l'autre. On ne justifie l'un qu'après avoir fait et largement pratiqué l'autre. On ne devient pas aussi immoral du premier bond.

Nous sommes aises de voir la Minerve se donner tant de mal pour couvrir le guet-à-pens parce que cela démontre que M. Cartier l'approuve aussi. Si celui-ci n'approuvait pas la défense que fait la Minerve des assommeurs de M. Dessaulles, il l'eût arrêtée d'un mot. Nous ne tenons certes pas M. Cartier pour responsable du premier article de la Minerve en palliation de l'assaut; si a pu n'en pas avoir connaissance; mais nous avons pleinement le droit de lui dire, quand il laisse son organe recueillir amasser mensonges sur mensonges et continuer sur trois ou quatre numéros à piller le guet-à-pens, nous avons pleinement le droit de lui dire qu'il prouve cette palliation et qu'elle entre parfaitement dans ses idées.

Tout cela démontre enfin que le parti, que le chef du parti, qui permettent à leur organe de défendre ainsi ce que tous les honnêtes gens condamnent avec la plus complète indignation, n'ont ni l'un ni l'autre les notions les plus ordinaires de décence et de moralité.

Et nous vous devons à présent que l'on pille, que l'on calomnie, que l'on corrompt tout autour de soi, que l'on viole

les plus saints devoirs, que l'on mette de côté toute constitution, toute loi, toute règle de conscience et de bon sens quand on n'a pas un mot de réprobation contre l'assaut, et quand le chef du parti et le parti lui-même permettent à leur organe de le piller avec des mensonges! Non, rien n'égalait l'immoralité de cette tactique, et la Minerve doit être dorénavant flétri du surnom de "journal du guet-à-pens." Elle représente dans la presse ce que ses amis les assassins représentent dans la société, la lie du vice.

On n'est plus tenu à faire la moindre attention au Courrier de St-Hyacinthe depuis que son rédacteur a consenti avec tant de bonne grâce à être traité comme menteur dans toutes les paroisses du comté de Bagot. Comme il n'a jamais donné la preuve du fait qu'il avait affirmé, pour l'excellent raison qu'il avait affirmé une grossière fausseté, nous le laissons avec la qualification qu'il s'est donnée lui-même.

Quant à ce que nous avons dit de la conduite de M. Boucher à la nomination, nous l'avons dit sur le témoignage de personnes qui vont aller donner à Mgr de St-Hyacinthe les preuves de ce que nous avons dit.

M. Boucher a parlé en français et en anglais. Dans son discours anglais, il n'a rien fait autre chose que de conseiller la paix et la tranquillité, mais dans son discours français il a été beaucoup plus loin, et a recommandé M. Bessette en sa qualité de canadien et de catholique.

Pendant que M. Bourgeois parlait en faveur de M. Huntington il l'interrompait d'une manière tellement grossière que celui-ci a du le rappeler à la raison. Cela n'était pas très exemplaire.

Quant la division a eu lieu, M. Boucher est allé se mettre dans l'espace vide qui se trouvait devant lui, et faisait passer les gens du côté de M. Bessette.

Tout cela prouve-t-il que M. Boucher ne se méfiait pas de l'élection? Est-ce ainsi qu'il obéissait aux instructions émanées du dernier concile provincial?

M. Boucher n'a-t-il pas dit aux électeurs ses propres paroles: "Vous connaissez mes opinions politiques, d'ailleurs, ceux qui ne les connaissent pas peuvent venir me les demander." Est-ce ainsi que M. Boucher ne se mêle pas d'élection?

Tous ces écarts de la neutralité, de la position digne et calme qu'un prêtre doit tenir dans sa paroisse sont regrettables, et on n'aurait beaucoup plus à la religion qu'on ne la sert.

[Nous recevons de ce comté la correspondance suivante, que nous croyons devoir publier parce qu'elle contient des faits assez graves que regrettables et aussi pour que nos lecteurs puissent voir combien l'esprit de parti peut aveugler certains hommes et les porter à des actes qui les compromettent, et que souvent ils sont forcés de regretter eux-mêmes plus tard. Nous ne comprenons pas comment, après la lettre pastorale de monseigneur de Montréal, quelques membres du clergé ont pu se montrer aussi violemment hostiles au gouvernement actuel.

Quant on a publié tout un régime de messages pour se tirer d'affaire à propos d'un guet-apens que l'on cherchait à justifier, quelle garantie a le public que la dernière histoire citée, n'est pas mensonge comme tout le reste?

D'ailleurs, voyez la ficelle. M. Dessaulles s'est conduit, dans la galerie des rapporteurs de manière à faire rougir les gens bien élevés. Or, il n'a certainement pas fait rougir les deux amis auxquels il a parlé. S'il l'a fait, qu'on cite leur témoignage. M. Dessaulles les supplie ici de le dire, si M. Gélinas leur en fait la demande, et s'ils le condamnent, il fera de suite d'amples excuses. Mais à part ces deux amis, qui se trouvaient dans la galerie des rapporteurs? Le seul M. Gélinas, qui se pâme d'aise à entendre les bordes de M. Cauchon!

M. Gélinas se trouve donc être le seul homme bien élevé que M. Dessaulles aurait fait rougir! Et voilà un rédacteur qui n'écrit pas une ligne qui ne soit un mensonge qui se proclame lui-même un homme bien élevé!

Tout ce que la Minerve a fait et dit à propos de l'assaut sur M. Dessaulles nous fait le plus grand plaisir. Cela prouve que la Minerve représente, dans le journalisme du pays, le système moral par la calomnie systématique, comme son génie inspirateur, M. Cartier, représente, dans les élections, la masse et le guet-à-pens de la rue. Celui qui justifie l'un peut faire l'autre. On ne justifie l'un qu'après avoir fait et largement pratiqué l'autre. On ne devient pas aussi immoral du premier bond.

Nous sommes aises de voir la Minerve se donner tant de mal pour couvrir le guet-à-pens parce que cela démontre que M. Cartier l'approuve aussi. Si celui-ci n'approuvait pas la défense que fait la Minerve des assommeurs de M. Dessaulles, il l'eût arrêtée d'un mot. Nous ne tenons certes pas M. Cartier pour responsable du premier article de la Minerve en palliation de l'assaut; si a pu n'en pas avoir connaissance; mais nous avons pleinement le droit de lui dire, quand il laisse son organe recueillir amasser mensonges sur mensonges et continuer sur trois ou quatre numéros à piller le guet-à-pens, nous avons pleinement le droit de lui dire qu'il prouve cette palliation et qu'elle entre parfaitement dans ses idées.

Tout cela démontre enfin que le parti, que le chef du parti, qui permettent à leur organe de défendre ainsi ce que tous les honnêtes gens condamnent avec la plus complète indignation, n'ont ni l'un ni l'autre les notions les plus ordinaires de décence et de moralité.

Et nous vous devons à présent que l'on pille, que l'on calomnie, que l'on corrompt tout autour de soi, que l'on viole

les plus saints devoirs, que l'on mette de côté toute constitution, toute loi, toute règle de conscience et de bon sens quand on n'a pas un mot de réprobation contre l'assaut, et quand le chef du parti et le parti lui-même permettent à leur organe de le piller avec des mensonges! Non, rien n'égalait l'immoralité de cette tactique, et la Minerve doit être dorénavant flétri du surnom de "journal du guet-à-pens." Elle représente dans la presse ce que ses amis les assassins représentent dans la société, la lie du vice.

On n'est plus tenu à faire la moindre attention au Courrier de St-Hyacinthe depuis que son rédacteur a consenti avec tant de bonne grâce à être traité comme menteur dans toutes les paroisses du comté de Bagot. Comme il n'a jamais donné la preuve du fait qu'il avait affirmé, pour l'excellent raison qu'il avait affirmé une grossière fausseté, nous le laissons avec la qualification qu'il s'est donnée lui-même.

Quant à ce que nous avons dit de la conduite de M. Boucher à la nomination, nous l'avons dit sur le témoignage de personnes qui vont aller donner à Mgr de St-Hyacinthe les preuves de ce que nous avons dit.

M. Boucher a parlé en français et en anglais. Dans son discours anglais, il n'a rien fait autre chose que de conseiller la paix et la tranquillité, mais dans son discours français il a été beaucoup plus loin, et a recommandé M. Bessette en sa qualité de canadien et de catholique.

Pendant que M. Bourgeois parlait en faveur de M. Huntington il l'interrompait d'une manière tellement grossière que celui-ci a du le rappeler à la raison. Cela n'était pas très exemplaire.

Quant la division a eu lieu, M. Boucher est allé se mettre dans l'espace vide qui se trouvait devant lui, et faisait passer les gens du côté de M. Bessette.

Tout cela prouve-t-il que M. Boucher ne se méfiait pas de l'élection? Est-ce ainsi qu'il obéissait aux instructions émanées du dernier concile provincial?

M. Boucher n'a-t-il pas dit aux électeurs ses propres paroles: "Vous connaissez mes opinions politiques, d'ailleurs, ceux qui ne les connaissent pas peuvent venir me les demander." Est-ce ainsi que M. Boucher ne se mêle pas d'élection?

Tous ces écarts de la neutralité, de la position digne et calme qu'un prêtre doit tenir dans sa paroisse sont regrettables, et on n'aurait beaucoup plus à la religion qu'on ne la sert.

[Nous recevons de ce comté la correspondance suivante, que nous croyons devoir publier parce qu'elle contient des faits assez graves que regrettables et aussi pour que nos lecteurs puissent voir combien l'esprit de parti peut aveugler certains hommes et les porter à des actes qui les compromettent, et que souvent ils sont forcés de regretter eux-mêmes plus tard. Nous ne comprenons pas comment, après la lettre pastorale de monseigneur de Montréal, quelques membres du clergé ont pu se montrer aussi violemment hostiles au gouvernement actuel.

Quant on a publié tout un régime de messages pour se tirer d'affaire à propos d'un guet-apens que l'on cherchait à justifier, quelle garantie a le public que la dernière histoire citée, n'est pas mensonge comme tout le reste?

D'ailleurs, voyez la ficelle. M. Dessaulles s'est conduit, dans la galerie des rapporteurs de manière à faire rougir les gens bien élevés. Or, il n'a certainement pas fait rougir les deux amis auxquels il a parlé. S'il l'a fait, qu'on cite leur témoignage. M. Dessaulles les supplie ici de le dire, si M. Gélinas leur en fait la demande, et s'ils le condamnent, il fera de suite d'amples excuses. Mais à part ces deux amis, qui se trouvaient dans la galerie des rapporteurs? Le seul M. Gélinas, qui se pâme d'aise à entendre les bordes de M. Cauchon!

M. Gélinas se trouve donc être le seul homme bien élevé que M. Dessaulles aurait fait rougir! Et voilà un rédacteur qui n'écrit pas une ligne qui ne soit un mensonge qui se proclame lui-même un homme bien élevé!

Tout ce que la Minerve a fait et dit à propos de l'assaut sur M. Dessaulles nous fait le plus grand plaisir. Cela prouve que la Minerve représente, dans le journalisme du pays, le système moral par la calomnie systématique, comme son génie inspirateur, M. Cartier, représente, dans les élections, la masse et le guet-à-pens de la rue. Celui qui justifie l'un peut faire l'autre. On ne justifie l'un qu'après avoir fait et largement pratiqué l'autre. On ne devient pas aussi immoral du premier bond.

Nous sommes aises de voir la Minerve se donner tant de mal pour couvrir le guet-à-pens parce que cela démontre que M. Cartier l'approuve aussi. Si celui-ci n'approuvait pas la défense que fait la Minerve des assommeurs de M. Dessaulles, il l'eût arrêtée d'un mot. Nous ne tenons certes pas M. Cartier pour responsable du premier article de la Minerve en palliation de l'assaut; si a pu n'en pas avoir connaissance; mais nous avons pleinement le droit de lui dire, quand il laisse son organe recueillir amasser mensonges sur mensonges et continuer sur trois ou quatre numéros à piller le guet-à-pens, nous avons pleinement le droit de lui dire qu'il prouve cette palliation et qu'elle entre parfaitement dans ses idées.

Tout cela démontre enfin que le parti, que le chef du parti, qui permettent à leur organe de défendre ainsi ce que tous les honnêtes gens condamnent avec la plus complète indignation, n'ont ni l'un ni l'autre les notions les plus ordinaires de décence et de moralité.

Et nous vous devons à présent que l'on pille, que l'on calomnie, que l'on corrompt tout autour de soi, que l'on viole

les plus saints devoirs, que l'on mette de côté toute constitution, toute loi, toute règle de conscience et de bon sens quand on n'a pas un mot de réprobation contre l'assaut, et quand le chef du parti et le parti lui-même permettent à leur organe de le piller avec des mensonges! Non, rien n'égalait l'immoralité de cette tactique, et la Minerve doit être dorénavant flétri du surnom de "journal du guet-à-pens." Elle représente dans la presse ce que ses amis les assassins représentent dans la société, la lie du vice.

On n'est plus tenu à faire la moindre attention au Courrier de St-Hyacinthe depuis que son rédacteur a consenti avec tant de bonne grâce à être traité comme menteur dans toutes les paroisses du comté de Bagot. Comme il n'a jamais donné la preuve du fait qu'il avait affirmé, pour l'excellent raison qu'il avait affirmé une grossière fausseté, nous le laissons avec la qualification qu'il s'est donnée lui-même.

Quant à ce que nous avons dit de la conduite de M. Boucher à la nomination, nous l'avons dit sur le témoignage de personnes qui vont aller donner à Mgr de St-Hyacinthe les preuves de ce que nous avons dit.

M. Boucher a parlé en français et en anglais. Dans son discours anglais, il n'a rien fait autre chose que de conseiller la paix et la tranquillité, mais dans son discours français il a été beaucoup plus loin, et a recommandé M. Bessette en sa qualité de canadien et de catholique.

Pendant que M. Bourgeois parlait en faveur de M. Huntington il l'interrompait d'une manière tellement grossière que celui-ci a du le rappeler à la raison. Cela n'était pas très exemplaire.

Quant la division a eu lieu, M. Boucher est allé se mettre dans l'espace vide qui se trouvait devant lui, et faisait passer les gens du côté de M. Bessette.

Tout cela prouve-t-il que M. Boucher ne se méfiait pas de l'élection? Est-ce ainsi qu'il obéissait aux instructions émanées du dernier concile provincial?

M. Boucher n'a-t-il pas dit aux électeurs ses propres paroles: "Vous connaissez mes opinions politiques, d'ailleurs, ceux qui ne les connaissent pas peuvent venir me les demander." Est-ce ainsi que M. Boucher ne se mêle pas d'élection?

Tous ces écarts de la neutralité, de la position digne et calme qu'un prêtre doit tenir dans sa paroisse sont regrettables, et on n'aurait beaucoup plus à la religion qu'on ne la sert.

[Nous recevons de ce comté la correspondance suivante, que nous croyons devoir publier parce qu'elle contient des faits assez graves que regrettables et aussi pour que nos lecteurs puissent voir combien l'esprit de parti peut aveugler certains hommes et les porter à des actes qui les compromettent, et que souvent ils sont forcés de regretter eux-mêmes plus tard. Nous ne comprenons pas comment, après la lettre pastorale de monseigneur de Montréal, quelques membres du clergé ont pu se montrer aussi violemment hostiles au gouvernement actuel.

Quant on a publié tout un régime de messages pour se tirer d'affaire à propos d'un guet-apens que l'on cherchait à justifier, quelle garantie a le public que la dernière histoire citée, n'est pas mensonge comme tout le reste?

D'ailleurs, voyez la ficelle. M. Dessaulles s'est conduit, dans la galerie des rapporteurs de manière à faire rougir les gens bien élevés. Or, il n'a certainement pas fait rougir les deux amis auxquels il a parlé. S'il l'a fait, qu'on cite leur témoignage. M. Dessaulles les supplie ici de le dire, si M. Gélinas leur en fait la demande, et s'ils le condamnent, il fera de suite d'amples excuses. Mais à part ces deux amis, qui se trouvaient dans la galerie des rapporteurs? Le seul M. Gélinas, qui se pâme d'aise à entendre les bordes de M. Cauchon!

M. Gélinas se trouve donc être le seul homme bien élevé que M. Dessaulles aurait fait rougir! Et voilà un rédacteur qui n'écrit pas une ligne qui ne soit un mensonge qui se proclame lui-même un homme bien élevé!

Tout ce que la Minerve a fait et dit à propos de l'assaut sur M. Dessaulles nous fait le plus grand plaisir. Cela prouve que la Minerve représente, dans le journalisme du pays, le système moral par la calomnie systématique, comme son génie inspirateur, M. Cartier, représente, dans les élections, la masse et le guet-à-pens de la rue. Celui qui justifie l'un peut faire l'autre. On ne justifie l'un qu'après avoir fait et largement pratiqué l'autre. On ne devient pas aussi immoral du premier bond.

Nous sommes aises de voir la Minerve se donner tant de mal pour couvrir le guet-à-pens parce que cela démontre que M. Cartier l'approuve aussi. Si celui-ci n'approuvait pas la défense que fait la Minerve des assommeurs de M. Dessaulles, il l'eût arrêtée d'un mot. Nous ne tenons certes pas M. Cartier pour responsable du premier article de la Minerve en palliation de l'assaut; si a pu n'en pas avoir connaissance; mais nous avons pleinement le droit de lui dire, quand il laisse son organe recueillir amasser mensonges sur mensonges et continuer sur trois ou quatre numéros à piller le guet-à-pens, nous avons pleinement le droit de lui dire qu'il prouve cette palliation et qu'elle entre parfaitement dans ses idées.

Tout cela démontre enfin que le parti, que le chef du parti, qui permettent à leur organe de défendre ainsi ce que tous les honnêtes gens condamnent avec la plus complète indignation, n'ont ni l'un ni l'autre les notions les plus ordinaires de décence et de moralité.

Et nous vous devons à présent que l'on pille, que l'on calomnie, que l'on corrompt tout autour de soi, que l'on viole

les plus saints devoirs, que l'on mette de côté toute constitution, toute loi, toute règle de conscience et de bon sens quand on n'a pas un mot de réprobation contre l'assaut, et quand le chef du parti et le parti lui-même permettent à leur organe de le piller avec des mensonges! Non, rien n'égalait l'immoralité de cette tactique, et la Minerve doit être dorénavant flétri du surnom de "journal du guet-à-pens." Elle représente dans la presse ce que ses amis les assassins représentent dans la société, la lie du vice.

On n'est plus tenu à faire la moindre attention au Courrier de St-Hyacinthe depuis que son rédacteur a consenti avec tant de bonne grâce à être traité comme menteur dans toutes les paroisses du comté de Bagot. Comme il n'a jamais donné la preuve du fait qu'il avait affirmé, pour l'excellent raison qu'il avait affirmé une grossière fausseté, nous le laissons avec la qualification qu'il s'est donnée lui-même.

Quant à ce que nous avons dit de la conduite de M. Boucher à la nomination, nous l'avons dit sur le témoignage de personnes qui vont aller donner à Mgr de St-Hyacinthe les preuves de ce que nous avons dit.

M. Boucher a parlé en français et en anglais. Dans son discours anglais, il n'a rien fait autre chose que de conseiller la paix et la tranquillité, mais dans son discours français il a été beaucoup plus loin, et a recommandé M. Bessette en sa qualité de canadien et de catholique.

Pendant que M. Bourgeois parlait en faveur de M. Huntington il l'interrompait d'une manière tellement grossière que celui-ci a du le rappeler à la raison. Cela n'était pas très exemplaire.

Quant la division a eu lieu, M. Boucher est allé se mettre dans l'espace vide qui se trouvait devant lui, et faisait passer les gens du côté de M. Bessette.

Tout cela prouve-t-il que M. Boucher ne se méfiait pas de l'élection? Est-ce ainsi qu'il obéissait aux instructions émanées du dernier concile provincial?

M. Boucher n'a-t-il pas dit aux électeurs ses propres paroles: "Vous connaissez mes opinions politiques, d'ailleurs, ceux qui ne les connaissent pas peuvent venir me les demander." Est-ce ainsi que M. Boucher ne se mêle pas d'élection?

Tous ces écarts de la neutralité, de la position digne et calme qu'un prêtre doit tenir dans sa paroisse sont regrettables, et on n'aurait beaucoup plus à la religion qu'on ne la sert.

[Nous recevons de ce comté la correspondance suivante, que nous croyons devoir publier parce qu'elle contient des faits assez graves que regrettables et aussi pour que nos lecteurs puissent voir combien l'esprit de parti peut aveugler certains hommes et les porter à des actes qui les compromettent, et que souvent ils sont forcés de regretter eux-mêmes plus tard. Nous ne comprenons pas comment, après la lettre pastorale de monseigneur de Montréal, quelques membres du clergé ont pu se montrer aussi violemment host

MEDECINE Salsepareille de Ayer. Les humeurs particulières qui s'accumulent dans le sang...

AVIS DIVERS. Ambroisie DE STERLING CHEVEUX. Copie d'une photographie d'après nature...

MEDECINE CELEBRES AMERS DE HOSTETTER. COMME TONIQUE AMERS SONT DE PUISSANTS APERITIFS...

ADRESSES MEDERIC LANCTOT, AVOCAT. C. O. PERRAULT, Avocat. JOS. DUHAMEL, AVOCAT...

ASSURANCES COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE CONTRE LE FEU ET POUR LA Marine a l'Interieur INCORPOREE EN 1849.

MEDECINE Les Maladies de peau sont rapidement et radicalement guéries par le sirop Furgatif de Dr. Radway...

La Salsepareille de Ayer est composée des antitoxiques les plus efficaces que la science médicale ait découverts...

CERTIFICATS La présente est pour attester qu'il y a 18 mois je commençai à faire usage de l'Ambroisie de Sterling...

HERCULE BERNARD AVOCAT Bureau, 126, rue Notre-Dame. Dr. MATHIEU DENTISTE A OUVERT SON BUREAU...

F. X. GIRARD AVOCAT BUREAU, NO. 31, RUE ST-VINCENT. Dr. TRESTLER DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS...

MEDECINE LE NOUVEAU TUE-DOLLEUR (PAIN KILLER) Onguent du Vermont de Henry. OFFRANT AU PUBLIC CE NOUVEAU...

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve. Le SOUS-SIGNE A L'HONNEUR D'INFORMER...

LE BAUME PECTORAL DE AYER, LE GRAND REMÈDE DU MONDE. Pour la toux, Les Bronches, la Catarrhe de la gorge...

Ambroisie de Dr. Sterling. L'AMBROISIE DE DR. STERLING est un extrait stimulant et huileux de racines d'écorces...

HAUT COIN DE LA Petite Rue St-Jacques, MONTREAL. Dr. JOURDAN DENTISTE 125, Rue Craig, coin de la Rue Cote...

MORISON. MARCHANDISES DE LONDRES, MANCHESTER ET GLASGOW. A BON MARCHÉ. ROBES ET PATRONS DE ROBES...

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle contre le Feu DE LA CITE DE MONTREAL. (CETTE COMPAGNIE POPULAIRE ET SI BIEN QU'ELLE CONTINUE D'ASSURER LES BÂTIMENTS, UNES ET TROIS, elle est aussi assurée...

PARFUM DE L'EMISPHERE OCCIDENTALE. Extrait de fleurs vivantes. Ce rare parfum est un extrait de fleurs tropicales...

Corporation de Montréal QUARTIERS OUEST ET STE-MARIE. Avis est par le présent donné que les renseignements sont complétés...

Corporation de Montréal QUARTIERS EST ET CENTRE. Avis est par le présent donné, que les renseignements sont complétés...

ELIXIR BALSAMIQUE VEGETAL DE DOWN. (CETTE MEDICINE ESSENTIELLE) Mont végétale est garantie pour guérir les Rhumes, Toux, Catarrhe, Asthme...

MAINTENANT!! MANTILLES!! MANTILLES!! Manteaux de Paris et de Londres, pour Novembre, repassés à temps pour cette vente.

ASSURANCE UNITY CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES. Avec lequel est amalgamé le Bureau de LA QUITABLE. CAPITAL £2,000,000 sterling. Fonds de réserve en Canada \$50,000.

EAU DE FLORIDE DE MURRAY & LANMAN. Ce rare parfum est un extrait de fleurs tropicales de plus d'un demi-siècle...

Corporation de Montréal QUARTIERS OUEST ET STE-MARIE. Avis est par le présent donné que les renseignements sont complétés...

Corporation de Montréal QUARTIERS EST ET CENTRE. Avis est par le présent donné, que les renseignements sont complétés...

ELIXIR BALSAMIQUE VEGETAL DE DOWN. (CETTE MEDICINE ESSENTIELLE) Mont végétale est garantie pour guérir les Rhumes, Toux, Catarrhe, Asthme...

MAINTENANT!! MANTILLES!! MANTILLES!! Manteaux de Paris et de Londres, pour Novembre, repassés à temps pour cette vente.

ASSURANCE UNITY CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES. Avec lequel est amalgamé le Bureau de LA QUITABLE. CAPITAL £2,000,000 sterling. Fonds de réserve en Canada \$50,000.

EAU DE FLORIDE DE MURRAY & LANMAN. Ce rare parfum est un extrait de fleurs tropicales de plus d'un demi-siècle...

Corporation de Montréal QUARTIERS OUEST ET STE-MARIE. Avis est par le présent donné que les renseignements sont complétés...

Corporation de Montréal QUARTIERS EST ET CENTRE. Avis est par le présent donné, que les renseignements sont complétés...

ELIXIR BALSAMIQUE VEGETAL DE DOWN. (CETTE MEDICINE ESSENTIELLE) Mont végétale est garantie pour guérir les Rhumes, Toux, Catarrhe, Asthme...

MAINTENANT!! MANTILLES!! MANTILLES!! Manteaux de Paris et de Londres, pour Novembre, repassés à temps pour cette vente.

ASSURANCE UNITY CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES. Avec lequel est amalgamé le Bureau de LA QUITABLE. CAPITAL £2,000,000 sterling. Fonds de réserve en Canada \$50,000.

EAU DE FLORIDE DE MURRAY & LANMAN. Ce rare parfum est un extrait de fleurs tropicales de plus d'un demi-siècle...

Corporation de Montréal QUARTIERS OUEST ET STE-MARIE. Avis est par le présent donné que les renseignements sont complétés...

Corporation de Montréal QUARTIERS EST ET CENTRE. Avis est par le présent donné, que les renseignements sont complétés...

ELIXIR BALSAMIQUE VEGETAL DE DOWN. (CETTE MEDICINE ESSENTIELLE) Mont végétale est garantie pour guérir les Rhumes, Toux, Catarrhe, Asthme...

MAINTENANT!! MANTILLES!! MANTILLES!! Manteaux de Paris et de Londres, pour Novembre, repassés à temps pour cette vente.

ASSURANCE UNITY CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LONDRES. Avec lequel est amalgamé le Bureau de LA QUITABLE. CAPITAL £2,000,000 sterling. Fonds de réserve en Canada \$50,000.

EAU DE FLORIDE DE MURRAY & LANMAN. Ce rare parfum est un extrait de fleurs tropicales de plus d'un demi-siècle...